

Grand Prix AXA Santé – Edition 2008

« AXA Santé / Réinventons la prévention »

CATÉGORIE

Entreprise de moins de 300 salariés



L'hôtel Dolce Frégate Provence, situé à proximité des aéroports de Marseille et Toulon, compte 133 chambres et suites, un centre de conférence de 13 salles de réunion pouvant accueillir des groupes allant jusqu'à 200 personnes, avec restaurants, bars, piscines, golfs de 18 et 9 trous, cours de tennis et un espace bien-être...

L'Hôtel Dolce Frégate Provence a une clientèle de particuliers comme de professionnels. Il fait partie de la franchise Dolce (26 hôtels Dolce dans le monde), dirigée par Andy Dolce. Avec 150 collaborateurs, l'Hôtel Dolce Frégate Provence a réalisé en 2007 un CA de 12 millions d'€.

En 2005, dès sa prise de fonction, Denis Amsellem, Directeur Général, a été sensibilisé par la médecine du travail sur la situation de stress importante au sein des équipes, en réaction aux changements de direction.

« Mon objectif était d'accompagner le changement par un comportement managérial adapté ». En clair, Denis Amsellem a développé un programme de prévention pour optimiser le bien-être de l'employé au travail.

« Nous avons choisi de travailler sur le stress, en focalisant, après une enquête détaillée, sur divers axes d'intervention : sécurité,

alimentation, environnement du travail, addictions (la cigarette).

Nous avons travaillé en 2 temps :

- ♥ *D'abord auprès de l'ensemble de nos salariés avec une formation de 3 heures contre le stress, accompagnée de stages complémentaires basés sur le volontariat : gestion des conflits, gestion du stress...*
- ♥ *Dans un second temps, auprès des managers autour de la cohérence cardiaque, une technique de maîtrise du stress par la respiration.*

Tous les collaborateurs ont donc bénéficié de ces formations et de l'ensemble des actions menées sur le long terme, 3 ans. Dans les formations par exemple, ce sont plus de 25 000€ que l'Hôtel Dolce Frégate Provence a ainsi investi.

Au terme des différentes actions, le bilan est positif : des salariés écoutés et compris, un environnement professionnel optimisé pour une meilleure qualité.

*Contact Presse
1R2COM
Michèle Lourdelle
01.44.17.00.33
mlourdelle@1r2com*

Grand Prix AXA Santé – Edition 2008

«AXA Santé / Réinventons la prévention»

CATÉGORIE

Entreprise de 300 à 5 000 salariés



SACER Atlantique, société de travaux publics (filiale du Groupe COLAS), est spécialisée dans la construction de route et compte 1 500 salariés. SACER Atlantique mène une politique de prévention volontariste afin d'assurer une sécurité optimale sur ses chantiers et de garantir l'intégrité physique de ses salariés.

Dès septembre 2007, SACER Atlantique a décidé de s'engager dans une démarche active de prévention des addictions suite à un double constat : l'existence d'un risque résiduel (consommation d'alcool) et l'émergence d'un nouveau phénomène (la consommation de stupéfiants).

Cette démarche, initiée par la Direction des Ressources humaines, avait pour objectif de former l'ensemble des collaborateurs (1 500 salariés) avant fin 2008 sur les risques pour la santé liés à la consommation de psychotropes, aux risques d'accidents du travail et/ou de la route. Pour aborder ce sujet sensible, SACER Atlantique a donc décidé de faire appel à un ancien toxicomane pour assurer la sensibilisation sur le terrain, à l'aide d'un support créé en collaboration avec le service prévention de l'entreprise.

Le principe était de marquer les esprits en faisant appel à un intervenant connaissant la problématique et pouvant témoigner de son vécu et de ses expériences.

Cette action a été très appréciée par nos salariés que ce soit les plus jeunes ou les plus anciens, chacun trouvant son intérêt : autoconsommation ou sensibilisation des proches.

Notre rôle de **prévention** ne s'arrête donc pas au domaine professionnel car nous abordons un thème de santé publique impactant nos salariés dans leur vie quotidienne.

Cette intervention entre donc de manière plus générale dans une démarche de **responsabilisation** de notre personnel avec un double impact (professionnel et personnel) sur la santé de nos collaborateurs et de ceux travaillant pour notre compte (locataires, intérimaires).

Après avoir informé et **sensibilisé** environ 2 000 personnes, nous souhaitons continuer dans cette démarche en réalisant des visites de chantier par notre intervenant extérieur afin de rappeler les risques et de pouvoir leur donner l'occasion de s'autotester.

Nous continuerons donc nos efforts pour que tous ensemble, nous prenions conscience de l'importance de se soucier de notre santé et de celles des autres et ce dans l'objectif commun « d'aller plus loin ».

Contact Presse
Nicolas Le Callonnec
06.98.90.83.83
lecallonnec@echangeurnantes.fr